

# ***PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL***

***DU JEUDI 21 MARS 2019***

L'an deux mille dix-neuf, le vingt et un mars à vingt et une heures, le conseil municipal de la commune de Marignac-Lasclares, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Christophe DOUSSIN, Adjoint au Maire.

**Présents** : AMBROSI Sébastien, BONTE Maryse, COMPAN Franck, DOUSSIN Christophe, DURANT Sandrine, GOSSET Aurélie, ROUANET Claudie,

**Absents excusés** : AGBOTON Anicet, CAPBLANQUET Gérard, TOURNIER Joël

**Date de la convocation** : 16/03/2019

**Secrétaire de séance** : COMPAN Franck

## **Ordre du Jour** :

- 1 – Budget 2019 : présentation
- 2 – PLU : compléments éventuels au débat du PADD
- 3 – Informations diverses
- 4 – Questions diverses

### 1 – Budget 2019 : présentation

Monsieur l'adjoint invite les conseillers à élaborer les dépenses et les recettes des sections de fonctionnement et d'investissement pour 2019 concernant les budgets communal, assainissement.

Les budgets primitifs seront votés lors de la prochaine séance.

### 2 – PLU : compléments éventuels au débat du PADD

Monsieur l'adjoint informe les conseillers municipaux qu'une réunion avec le bureau d'études Paysages est programmée mercredi 27 mars 2019 ; pour cela, il est nécessaire de donner un avis définitif concernant le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Ainsi, les conseillers sont invités à se positionner sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) tout en respectant les instructions du SCOT.

### 3 – Informations diverses :

Il est signalé une vitesse excessive malgré les panneaux de limitation de vitesse sur la route de Gratens.

Monsieur l'adjoint porte à la connaissance des conseillers que les radars pédagogiques doivent être installés, en premier lieu, au village, et seront déplacés au lieu-dit « Les Arrougès » plus tard.

#### 4 – Questions diverses :

Madame Claudie ROUANET signale qu'une coupe de bois est en cours de réalisation à proximité du chemin des Garrouilles.

Monsieur Sébastien AMBROSI signale une vitesse excessive sur le chemin de la côte des Estachaires dans le sens de la descente.

Monsieur Franck COMPAN demande si l'élagage de la côte des platanes est programmé.

Madame Maryse BONTE informe l'assemblée que le foyer rural organise son loto annuel le dimanche 24 mars.

Toutes les questions soumises à l'ordre du jour étant débattues,

La séance est levée à 23h00

Pour copie conforme